

# **Commune d'Aussac-Vadalle**

## **Mot de bienvenue :**

Mesdames, messieurs, les parents, la famille, les parrain et marraine de **Gabriel** et d' **Habi-Gaelle**.

Je suis très heureux de vous accueillir dans notre mairie d'Aussac-Vadalle pour une cérémonie de parrainage civil.

C'est un moment important qui traduit votre engagement familial par rapport à **Gabriel** et **Habi-Gaelle** et votre volonté réfléchie et éclairée de les inscrire et de les engager dans le processus citoyen et républicain qui caractérise notre « vivre ensemble ».

Je voudrais vous en indiquer le sens.

Historiquement , le parrainage républicain est né sous la Révolution Française – exactement le 8 juin 1794 - . Il faut savoir d'abord qu'*il ne revêt aucune valeur juridique* même si nous vous remettont un **certificat de parrainage civil** .

L'engagement des parrain et marraine reste *un engagement symbolique et moral*, néanmoins fort parce que relevant d'une démarche volontaire, réfléchie et responsable. Fort également parce que prononcé devant un officier d'Etat Civil, le maire de votre commune, à l'occasion de cette cérémonie qui en souligne également l'importance.

De quoi s'agit-il ? A côté de la famille, premier cercle social dans lequel se développe l'enfant, l'idée est que des adultes d'un deuxième cercle en quelque sorte, choisissent librement la responsabilité d'accompagner l'enfant. Un accompagnement dans la durée, tout au long de son chemin de vie à lui, à travers le quotidien, les temps forts dans le bonheur et les difficultés qu'il ne manquera pas de rencontrer pour se construire lui, seul et unique mais aussi avec les autres. C'est la construction du petit Homme et déjà du petit Citoyen dont il est question dans cette démarche.

De façon très concrète le parrain et la marraine s'engagent aussi matériellement à apporter aide et réconfort à l'enfant tout au long de sa vie, à le soutenir en cas de difficulté matérielle et cela en particulier s'il devait être privé de ses parents, voire de famille.

On le voit le parrainage civil relève d'une démarche éducative, d'accompagnement à la parentalité; il est également de l'ordre de l'altruisme et de l'humanisme. Il n'a de sens que dans la durée.

Dans une société où les liens familiaux peuvent se distendre, où l'isolement et la précarité matérielle et psychologique sont parfois des réalités qui pèsent lourdement, où les repères existentiels peuvent manquer, le parrainage civil est aussi un acte citoyen. En choisissant librement de parrainer ainsi un enfant devenu leur filleul, le parrain et la marraine se manifestent de façon exemplaire comme porteurs de quelques unes des valeurs fondamentales de notre République.

On peut les en féliciter ici officiellement et les encourager dans la belle mission qu'ils se sont donnée.

Aujourd'hui, samedi 8 août 2020, par cette cérémonie de votre parrainage civil, nous vous préparons la place de citoyen que vous occuperez à part entière le jour de votre majorité aidés en cela par vos parents bien sûr, mais aussi depuis aujourd'hui solennellement, par vos parrains et marraines.

Et je formule le voeu que votre vie personnelle et citoyenne soit riche, dense, heureuse, et qu'elle irradie tous ceux que vous fréquenterez et avec qui vous vivrez.

A partir d'aujourd'hui, samedi 8 août, avec vos parrains et vos marraines, vous voilà déjà plus riches.

*Nous allons maintenant procéder au recueil formel des consentements*

## **Lecture du questionnaire Gabriel Charriéras Prieuré :**

⇒ AUX PARENTS :

Monsieur Jérôme Charriéras et Madame Vanessa Prieuré Demandez-vous pour votre enfant

**Gabriel Charriéras Prieuré**

le parrainage civil dans le cadre des Institutions Laïques et Républicaines ?  
(attendre le « oui »)

⇒ A LA MARRAINE :

Madame **Isabelle Corjial**

Consentez-vous à être la marraine civile de l'enfant

**Gabriel Charriéras Prieuré**

(attendre le « oui »)

⇒ AU PARRAIN :

Monsieur **David Buffenie**

Consentez-vous à être le parrain civil de l'enfant

**Gabriel Charriéras Prieuré**

(attendre le « oui »)

**Je déclare Gabriel Charriéras Prieuré Filleul de la République**

*Lecture de l'acte de parrainage*

*Signature de l'acte par les parents, marraine, parrain et l'officier d'état civil*

*Remise de l'acte de parrainage civil aux parents, marraine et parrain*

## Lecture du questionnaire **Habi-Gaelle Charrieras Prieuré**

⇒ AUX PARENTS :

Monsieur Jérôme Charriéras et Madame Vanessa Prieuré Demandez-vous pour votre enfant

**Habi-Gaelle Charrieras Prieuré**

le parrainage civil dans le cadre des Institutions Laïques et Républicaines ?

(attendre le « oui »)

⇒ A LA MARRAINE :

Madame **Josianne Garandeau**

Consentez-vous à être la marraine civile de l'enfant

**Habi-Gaelle Charrieras Prieuré**

(attendre le « oui »)

⇒ AU PARRAIN :

Monsieur **Mike Barre**

Consentez-vous à être le parrain civil de l'enfant

**Habi-Gaelle Charrieras Prieuré**

(attendre le « oui »)

**Je déclare Habi-Gaelle Charrieras Prieuré Filleulle de la République**

*Lecture de l'acte de parrainage*

*Signature de l'acte par les parents, marraine, parrain et l'officier d'état civil*

*Remise de l'acte de parrainage civil aux parents, marraine et parrain*

## Remise d'un cadeau

**Un album** « Mon parrainage Civil » offert par la Commune d'Aussac-Vadalle que le nouveau petit citoyen pourra compléter illustrer et lire à sa guise avec l'aide éventuelle de ses parents, marraine et parrain

## Fin de cérémonie

La responsabilité citoyenne est une conquête, elle est toujours à construire.

Pour cela notre humanité a été éclairée de tout temps par des « phares », je veux dire des écrivains, des poètes, des philosophes qui nous ont apporté des Lumières... pour un vivre ensemble humaniste, démocratique, respectueux des opinions des uns et des autres et pour ce qui est de notre République sous l'égide de sa belle devise :

**LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITE**